

- 6. Dez. 1973

E.300.-

t.500 - CN/sen

Note à Monsieur MarcuardFormation en Suisse de
ressortissants de pays arabes

Les indications ci-dessous ne se réfèrent qu'aux boursiers de la Coopération technique, à l'exclusion donc des étudiants universitaires, boursiers du Département fédéral de l'intérieur.

Algérie

- Nous n'avons pas, à l'heure actuelle, de boursiers algériens en Suisse.
- En 1970, nous avons offert 5 bourses à l'Algérie, en collaboration avec Swisscontact, pour permettre à des élèves de l'école de meunerie de Blida de s'inscrire à l'école de meunerie de St-Gall et d'accomplir des stages pratiques. Jusqu'à présent, nous avons alloué 2 bourses : les bénéficiaires sont déjà rentrés en Algérie. Il est probable que les 3 autres candidats effectueront leur stage en 1974 et en 1975. Il nous serait difficile de revenir en arrière, les bourses ayant déjà été offertes à l'Algérie.
Coût de l'action pour la CT : env. Fr 70'000.-.
- A la demande des autorités algériennes, nous avons offert deux bourses à l'Algérie - sur 35 bourses réservées aux pays du Tiers Monde - pour le séminaire que le CIEA (Centre international d'études agricoles) organisera en août 1974 à Gwatt et Zollikofen. L'Algérie a toujours manifesté un grand intérêt pour ces cours qui ont lieu tous les deux ans. Nous ne pouvons pas annuler cette action, l'octroi des bourses ayant déjà fait l'objet d'une notification officielle aux autorités d'Alger.
Coût des deux bourses : Fr 5'000.-.
- Lors des négociations de mars-avril 1969, nous avons indiqué à l'Algérie que nous étions disposés à octroyer 19 bourses de formation en Suisse, soit 13 bourses de stage et 6 bourses d'études universitaires. Alors que les bourses d'études universitaires ont été allouées par le DFI, notre Service n'a pas octroyé les 13 bourses de stage, les dossiers de candidature ne nous étant jamais parvenus.



A la suite de la conférences des ambassadeurs au Caire, notre ambassadeur en Algérie nous proposait de faire un geste en faveur de son pays de résidence. Nous lui avons répondu qu'en raison des restrictions financières nous ne pouvions pas entreprendre de nouvelles actions, mais que nous étions disposés à examiner avec bienveillance l'octroi de l'une ou l'autre des 13 bourses de stage dont il avait été question lors des négociations de 1969, si l'Algérie les sollicitait. Nous avons cependant précisé qu'il ne nous appartenait pas de provoquer une demande de ces autorités.

Nous pourrions faire preuve d'une grande réserve dans ce domaine, d'autant plus que l'Algérie ne nous a pas présenté de candidats. Il faudrait avertir notre ambassade.

- Des représentants de FRISA/SOMERI avaient sollicité notre aide pour la formation de boursiers algériens en Suisse. Nous leur avons répondu que nous examinerions la chose, sans pour autant nous engager.

Je propose que nous renoncions à l'octroi de ces bourses qui n'ont jamais fait l'objet d'une offre officielle à l'Algérie.

Yémen

A la demande des autorités de ce pays, nous avons offert des bourses de stage en photogrammétrie au Yémen. Coût approximatif Fr 18'000.--. Il ne sera pas facile au Yémen de nous présenter des candidats qualifiés. C'est la raison pour laquelle il est fort peu probable que les bourses puissent être octroyées dans un proche avenir.

Liban

Le Liban ayant manifesté son intérêt pour le séminaire que le CIEA (Centre international d'études agricoles) organisera à Gwatt et Zollikofen en août 1974, nous avons offert 2 bourses aux autorités de Beyrouth sur les 35 bourses disponibles pour les pays du Tiers Monde. L'octroi des bourses ayant déjà été notifié officiellement au gouvernement libanais, nous ne pouvons pas revenir en arrière.

Coût pour la CT : env. Fr 5'000.--.

Maroc

- 2 fromagers marocains, boursiers de la CT, suivent actuellement les cours de l'Ecole de fromagerie à Moudon et effectueront par la suite un stage pratique. Leur formation se terminera en Juillet 1974. Notre ambassade ainsi que la Direction politique avaient recommandé, en janvier 1973, l'octroi de ces bourses dans le but de créer un climat favorable aux négociations concernant les "lots de colonisation".

Les boursiers se trouvant déjà en Suisse, cette action ne peut pas être arrêtée.

Coût pour la CT : env. Fr 40'000.--.

- Notre ambassade à Rabat a sollicité récemment l'octroi d'une bourse en faveur d'un jeune Marocain qui devrait suivre les cours de l'école de meunerie de St-Gall. Le candidat nous paraissant peu qualifié, nous avons donné une réponse négative à notre représentation. Celle-ci est revenue à la charge et insiste pour que nous donnions une suite positive à cette requête. Nous maintiendrons notre décision négative.

République arabe égyptienne

- Les PTT suisses et égyptiennes ont conclu un accord de coopération technique dans le domaine des postes.

A la demande de la Direction générale des PTT, nous avons offert 5 bourses à la RAE, soit 1 bourse pour un spécialiste de l'informatique et 4 bourses pour des spécialistes en timbres-poste. Alors que le stagiaire de l'informatique est arrivé en Suisse au courant de cette année, le stage des 4 spécialistes en timbres-poste a dû être renvoyé au printemps prochain, les dossiers de candidature nous étant parvenus trop tard.

Il serait très difficile d'annuler cette action, puisque nous nous sommes déjà engagés à l'égard des autorités de la RAE.

Coût pour les 4 spécialistes en timbres-poste : env. Fr 9'000.--.

- Nous avons octroyé une bourse à un enseignant de l'école hôtelière du Caire pour des études à l'Institut international de Glion. Le boursier aurait dû arriver en Suisse en septembre 1973. N'ayant pu obtenir à temps le visa de sortie, le candidat a sollicité le report de sa bourse à l'année scolaire 1974/75. Nous en avons tenu compte dans notre proposition du 8 novembre 1973 concernant la prochaine année scolaire.

A notre avis, la bourse devrait être maintenue. Le boursier n'a pas pu se présenter à Glion pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Coût pour la CT : env. Fr 14'000.--.

Tunisie

- Dans le cadre d'un projet financé par la Direction des OI et donné en régie à "Terre des Hommes", nous avons octroyé des bourses à 2 infirmiers tunisiens. Un infirmier vient de commencer son stage, le deuxième arrivera ces prochains jours.

En outre, nous nous sommes engagés à former deux autres infirmiers (conformément à l'accord conclu avec les autorités tunisiennes) et un instrumentiste pour salle d'opération. Il n'est pas exclu que ces candidats arrivent en Suisse l'année prochaine. Comme nous nous sommes engagés à l'égard des autorités tunisiennes, nous pourrions difficilement refuser ces stagiaires.

Coût approximatif pour les 5 infirmiers (bourses partielles), env. Fr 35'000.--.

- Quatre boursiers tunisiens sont inscrits actuellement à l'Institut international de Glion (hôtellerie). Dans notre proposition du 8 novembre 1973 concernant l'année scolaire 1974/75, nous avons prévu de prolonger la bourse de l'étudiant qui se trouve actuellement en première année (les études à Glion durent deux ans) et d'attribuer 2 nouvelles bourses, soit une bourse à un assistant de service et une bourse pour le cours d'hôtellerie.

Les 2 nouvelles bourses étant en rapport avec les écoles hôtelières de Sousse et de Nabeul, financées par la CT, je propose de les maintenir. Je voudrais relever ici que la Tunisie avait sollicité un nombre bien plus élevé de bourses, notamment pour assistants de cuisine, pour un assistant de direction et pour des études à l'Ecole hôtelière de Lausanne.

Coût des 3 bourses pour la CT : env. Fr 63'000.--.

- Dans le cadre de notre projet forestier à Tabarka, nous organisons des stages en Suisse pour les homologues de nos experts.

Actuellement, un boursier se trouve dans notre pays, deux stagiaires devraient arriver au printemps 1974.

Comme il est important d'assurer la relève de nos experts, il ne serait pas opportun d'annuler ou de retarder ces stages.

Coût pour la CT (sur le projet Tabarka) : env. Fr 16'000.--.

- Chaque année, nous organisons des stages dans l'hôtellerie suisse pour 30 élèves de l'école hôtelière de Sousse, créée avec l'aide financière de la Coopération technique. Ces stages doivent permettre aux intéressés de parfaire leurs connaissances professionnelles. Nous ne pensons pas que cette action, qui n'entraîne aucun frais pour la Coopération technique, doive être interrompue. Les autorités tunisiennes ne comprendraient pas notre refus d'accepter un nouveau contingent de stagiaires.
- La Tunisie nous a demandé des bourses pour des techniciens-dentistes. Nous avons donné une première réponse négative. Il est fort probable que l'ambassade de Tunisie revienne à la charge. Nous maintiendrons notre décision négative.

Coopération technique
p.o.

(Mlle R. Carugo)